

Convocation du 29 mars 2023

Délibération 2023-02-04

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 avril à 11 heures 30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Château de Valençay se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Claude DOUCET.

Etaient présents : Mireille Duvoux, Michel Bougault, Claude Doucet, Gilles Branchoux, Marie-France Martineau, Alain Sicault, Pascal Doucet

Etaient excusés : Gil Averous, Jean-Yves Hugon, Nadine Bellurot

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT POUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2004-E-3667 du 7 décembre 2004 modifié, portant création du Syndicat Mixte du Château de Valençay ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un Président au titre du débat et du vote relatif au compte administratif 2022,

Considérant la candidature de Monsieur ou Madame,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide,

- 7 Voix pour,
- 0 Voix contre,
- 0 Abstention

Article unique : Monsieur Gilles Branchoux est élu président de séance s'agissant exclusivement du débat et du vote du compte administratif 2022.

Certifié exécutoire
Transmis à la préfecture le
Publié affiché ou notifié le
Le Président,

Fait et délibéré les jour, an et mois susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,



Le secrétaire de Séance,
Pascal DOUCET